
INTERESSEMENT

La valeur d'une signature

La commission sur l'Intéressement s'est tenue mardi 12 avril 2016. L'accord signé par Force Ouvrière était conclu pour les exercices comptables 2013, 2014 et 2015, c'est donc la dernière réunion pour cet accord et il convient de faire un bilan :

Exercice 2013 versement de 1 151 365€ au premier semestre 2014

Exercice 2014 versement de 1 101 714€ au premier semestre 2015

Et cette année

Exercice 2015 versement de **1 390 757€** au 31 mai 2016.

Vous devrez donc, d'ici peu **arbitrer sur les versements**, un courrier vous sera adressé par le gestionnaire des fonds AMUNDI pour vous informer du montant et vous permettre de faire votre choix :

Versement sur la feuille de paye (les sommes perçues seront alors imposables au titre des revenus 2016)

Ou

Investissement dans un des fonds proposés.

Considérations :

Force Ouvrière tient à rappeler l'importance de l'Intéressement, l'accord que nous avons signé avait pour objectif de faire prendre conscience de la communauté d'intérêts qui existe à l'intérieur de l'entreprise et de mobiliser autour des enjeux clés que sont le respect des engagements budgétaires relatif à :

- *L'EBIT Economique récurrent de la branche Aérostructure*
- *Le niveau d'endettement du Groupe*
- *Le Free Cash Flow des opérations récurrent de la branche Aérostructure*

*Trois années de difficultés pour la société Latécoère, et malgré cela, la mobilisation de l'ensemble des salariés **a permis des versements**. Mais notre objectif est atteint puisque nous avons réussi à faire partager entre les salariés une part de la richesse qu'ils ont produite.*

3 643 836,00 €

Voilà la valeur de la signature de Force Ouvrière

*Un nouvel accord doit être négocié d'ici fin juin, Force Ouvrière n'accepterait pas que l'Intéressement **se substitue en tout ou partie au salaire**, ou qu'il soit utilisé comme **un élément modérateur** dans le cadre d'une négociation salariale annuelle.*

*Nul doute que nous défendrons notre vision des objectifs dans cette négociation. Avec un accord qui permet de **motiver les salariés**, du compagnon au cadre et **de récompenser leurs investissements** et les résultats obtenus sur les trois prochains exercices comptables.*

Syndicat Force Ouvrière Latécoère

Le 14 avril 2016